

# VOLET 1 / PROJET EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE



## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

2020 2021

[RLSSAGUENAYLACSTJEAN.COM  
/SUBVENTION](http://RLSSAGUENAYLACSTJEAN.COM/SUBVENTION)

**PÉRIODE ESTIVALE : 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2020**

**PÉRIODE HIVERNALE : 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 31 mars 2021**

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

<b>Admissibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Cette aide financière s'adresse aux :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Organismes à but non lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies;</li><li>○ Coopératives en vertu de la Loi C-67.2;</li><li>○ Municipalités, aux villes et aux MRC;</li><li>○ Établissements d'enseignement publics et privés.</li></ul></li></ul>
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Respecter les critères du RLS et être conforme (dates limites, formulaire à retourner, facture, etc.);</li><li>● S'assurer que l'organisme a présenté un seul projet dans le cadre du présent appel;</li><li>● Chaque projet présenté par un organisme est unique, un même projet ne peut être déposé par plusieurs organismes;</li><li>● Réaliser le projet dans la période souhaitée;</li><li>● Remettre un rapport après le projet incluant un bilan financier équilibré et les pièces justificatives.</li></ul>
<b>Montant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Maximum de 3 000 \$ par projet.</li></ul>
<b>Modalité du versement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● 1<sup>er</sup> versement : 75 % du montant dès que le projet est accepté et que le protocole est signé;</li><li>● 2<sup>e</sup> versement : 25 % du montant dès que le rapport final ainsi que le bilan financier auront été envoyés et approuvés par le RLS.</li></ul>
<b>Non admissible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Le projet ne respectant pas la date limite de dépôt de projet (28 février 2020);</li><li>● La demande dépassant la limite totale de 3 000 \$ avant les taxes;</li><li>● Les dépenses destinées exclusivement à un citoyen ou à un participant (ex. : articles promotionnel, prix de participation, bourse, etc.);</li><li>● Les dépenses engagées avant la date de confirmation du financement;</li><li>● L'achat de vêtements;</li><li>● L'achat de nourriture;</li><li>● Les frais de livraison et d'installation de matériel ou équipements;</li><li>● Les taxes;</li><li>● Les dépenses pour les installations fixes n'encourageant pas le jeu actif;</li><li>● Un bilan financier présentant un surplus financier;</li><li>● Les projets recevant déjà du financement du RLS et du MEES<sub>1</sub>.</li></ul> <p><i>1 À l'exception du financement octroyé dans le cadre de la mesure 15023 – À l'école, on bouge au cube!</i></p>

**\*\*Important : Enregistrer le formulaire avant de le remplir\*\***

### 1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ET DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Nom de l'organisme :			
Adresse :			
Ville :		Code postal :	
Téléphone :			
Nom de la personne responsable :			
Courriel :			

### 3. DESCRIPTION DU PROJET

Quelle est la nature du projet?

- Déploiement d'activités novatrices
- Amélioration, création ou bonification d'espaces extérieurs
- Réalisation d'activités d'initiation et de découverte
- Autres (précisez) :

Nom du projet :				
Lieu du projet :		Date de réalisation :		
Catégorie :	Milieu scolaire	Plein air estival	Plein air hivernal	Autres

### NOTES

Le montant maximum alloué pour un projet est 3000 \$;

Le 1<sup>er</sup> versement : 75 % du montant dès que le projet est accepté et que le protocole est signé;

Le 2<sup>e</sup> versement : 25 % du montant dès que le rapport final ainsi que le bilan financier auront été envoyés et approuvés par le RLS.

**Montant total demandé**

(max. 3000 \$) :

**Description sommaire du projet:****Nombre de participants prévu (estimation) :***Jeunes :**Adultes :**Aînés :*

#### 4. BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL

##### REVENUS

Implication de l'organisme porteur de projet	\$
Implication des partenaires	\$
Inscriptions des participants	\$
Subventions extérieures (précisez) :	\$
Autres (précisez) :	\$
<b>Sous-total des revenus : (A)</b>	\$
<b>Aide financière demandée (max. 3000 \$) : (B)</b>	\$
<b>Total des revenus escomptés : (A+B)</b>	\$

##### DÉPENSES

Ressources humaines internes (coordination, administration, supervision)	\$
Production de documents	\$
Service professionnel	\$
Achat de matériel	\$
Location de matériel, équipement, salle, site et transport	\$
Promotion, communication, publicité, marketing	\$
Assurance, autorisation, permis	\$
Achats divers (précisez)	\$
<b>Total des dépenses :</b>	\$

**\*\*Important : Enregistrer le formulaire une fois complété\*\***

## 5. LISTE DE VÉRIFICATION DU DEMANDEUR

L'organisme demandeur a pris connaissance du document d'information du *Programme de subvention en matière d'activité physique 2020-2021* et a vérifié les conditions d'admissibilité;

L'organisme demandeur n'a pas présenté un autre projet dans le cadre du présent appel;

L'organisme demandeur présente un budget prévisionnel équilibré;

La ou les activités doivent être réalisées au plus tard le 30 novembre 2020 pour la période estivale et le 31 mars 2021 pour la période hivernale;

La demande a été rédigée en format électronique;

Le formulaire de demande est acheminé au RLS avant le 28 février 2020. Un accusé vous sera envoyé pour confirmer la réception de votre formulaire;

***Si vous ne répondez pas à toutes ces conditions, votre demande sera rejetée avec la mention « Ne se conforme pas aux exigences du programme »***

## 6. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET LE RETOUR DU FORMULAIRE

Communiquer avec le RLS et demander l'agente de développement en loisir qui est responsable du Programme de subvention en matière d'activité physique :

**Yolaine Simard**, agente de développement en loisir  
Regroupement loisirs et sports - Saguenay-Lac-Saint-Jean  
414, rue Collard Ouest  
Alma (Qc) G8B 1N2  
Tél. : (418) 480-2228 poste 225  
Courriel : [agent.loisir@rls-sag-lac.org](mailto:agent.loisir@rls-sag-lac.org)